

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 21 (1883)
Heft: 22

Artikel: Le coffret mystérieux : [suite]
Autor: Rosay, Adolphe
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-187719>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

cârra dè grâla, et lè sordâ tchesont coumeint dâi motsès, et mà fai ào bet d'on momeint le pourro Cretchoula sè trâovâ déguelhi. On boulet dè dozè lâi avâi eimportâ 'na tsamba, et adieu po sè remettrè su pi. Ye fut ébaubi on momeint, mà tot parâi l'eut onco la fooce dè criâ Pâiverd, que ferraillivè qu'on diablio du derrâi on bosson, et dè lâi derè dè l'eimportâ, que l'a 'na tsamba dè vîa.

Pâiverd lo tserzè su se n'épaula, mà tandi que l'eimportè, on autre boulet vint onco einmottâ Cretchoula, que sè trovâ sein téta. Pâiverd allâvè adé, kâ permî tot cé brelan et dein clia founâire dè pudra, l'étai tot einsordellâ, et ne fasâi atteinchon ni ài bâllès, ni ài boulets, et ne s'apêçut pas que la téta dè se n'ami avâi débagadzi.

— Yô diablio porté-tou clia carcasse sein tita, se lâi fâ Tromblon dè Treycovagne, que lo vâi passâ ?

— Coumeint, sein tita ! se respond.

— Eh bin, vouâite ! ..

— Eh ! tè bombardâi po on guieusâ dè Cretchoula, se fe Pâiverd ein lo poseint que bas ; cé tsanero dè dzanliào mè desâi que ne lâi manquâvè que 'na tsamba, mà ne m'a pas de on mot dè sa tita !

Et lo laissa quie.

Le coffret mystérieux.

V.

Ils quittaient le parc et entraient dans l'unique rue du village, lorsqu'au tournant du mur ils se trouvèrent face à face avec une jeune personne qu'une servante âgée accompagnait.

— Quoi ! mademoiselle Angèle, s'exclama le garde-champêtre en faisant stoper une minute Edmond, vous ! dehors ! à pareille heure, après cet orage !... Pour lors... .

— Rassure-toi, Morin, répondit la jeune fille interpellée, la pauvre mère Dubois est gravement malade, tu le sais, et comme je lui ai promis de veiller cette nuit à son chevet, je vais m'acquitter de ma tâche.

— Bonne demoiselle ! fit Morin la larme à l'œil.

— Généreuse enfant ! murmura le prisonnier.

— Mais toi, Morin, reprit Angèle, d'où viens-tu ? et quel est ce monsieur ?

— Le garde narra alors comme quoi il venait de se rendre maître d'un dangereux malfaiteur qui s'était réfugié dans le domaine de M. Danglard.

— N'en croyez pas un mot, je vous prie, mademoiselle, intervint Georges à la hâte, tout honteux ; mon panama de mille francs, emporté par la tempête de ce côté, est la seule cause d'une action en apparence assez étrange.

— Pauvre jeune homme ! il est fou, pensa la sympathique Angèle en entendant ces mots.

— J'ignore où je suis, acheva-t-il, mais Beauval ne doit pas être éloigné d'ici ; par grâce, un service, mademoiselle : veuillez faire prévenir Monsieur le baron de Villiers et lui apprendre que son fils Edmond se trouve...

— M. Edmond de Villiers ? exclama Angèle.

— Le baron de Villiers ? fit aussi Morin... c'est encore une invention pour nous tromper comme l'histoire du papa... mama.

Angèle comprit tout de suite qu'il y avait quelque erreur dans cette aventure. Edmond, malgré le désordre de sa toilette résultant de sa course échevelée par monts et par vaux, ne lui paraissait avoir ni la tournure, ni les manières, ni le langage d'un bandit de grand chemin. Aussi, elle pria Morin de ne point différer jusqu'au lendemain la comparution du prisonnier devant Monsieur le maire. Il se faisait tard déjà, mais personne n'était encore couché au château.

Après un peu de résistance, le garde opiniâtre obtiendra à ce désir ; et c'est au milieu des remerciements d'Edmond, des imprécations de Morin et des abolements de Noiraud, que nos personnages firent leur entrée à la Charmeuse.

Le maire de Beauval, M. Danglard, travaillait encore dans son bureau.

Angèle vint lui raconter les événements auxquels nous sortons d'assister, puis se retira discrètement. Edmond, toujours surveillé de près par son inflexible gardien, fut mis en présence du magistrat.

Deux mots suffirent pour éclaircir cette peu ténébreuse affaire. M. Danglard adressa mille excuses au jeune homme, expliqua la sévérité du garde, motivée sur ce fait que, depuis plus d'une semaine, des malfaiteurs audacieux infestaient la contrée, et fit atteler un tilbury pour reconduire l'innocente victime.

— Cette mésaventure que je déplore, dit-il en prenant congé de l'excellent garçon, m'a procuré le plaisir de faire votre connaissance et sera peut-être — c'est tout mon souhait — le point de départ de bonnes relations que l'isolement auquel je me suis condamné m'a empêché d'établir entre vos parents et moi.

— Nous sommes en effet voisins, monsieur, et mon père, qui vit de son côté fort retiré, m'avait déjà fort avantageusement parlé de vous.

— Parbleu ! quoique ne professant pas, sans doute, tout à fait les mêmes opinions, le baron et moi, nous nous estimons beaucoup l'un et l'autre.

— Certainement, et d'ailleurs si ma famille a cru devoir conserver quelques-uns des préjugés de sa race, je n'oublie pas, en ce qui me concerne, que j'appartiens à la France nouvelle. Mon volontariat achevé, j'ai mis la main à la pâte, tout comme un autre, et n'en rougis point. Chacun son lot. Je laisse à de mieux doués la gloire des armes, l'illustration de la plume ou de la parole. Les grandes entreprises industrielles, financières et commerciales me tentent d'une façon spéciale et je suis fier de me dire que, dans quelle position que le ciel m'eût fait naître, j'aurais su me tirer d'embarras. Aussi, j'aime les honnêtes gens partout où ils se rencontrent, et si, un jour, je me marie, je ne demanderai pas à ma femme d'étailler devant moi des parchemins, mais de me montrer un cœur qui batte à l'unisson du mien.

— Bien dit, jeune homme ! mais voici votre voiture qu'on amène. Bonsoir et à bientôt.

— Au revoir, monsieur.

Et les deux nouveaux amis échangèrent une cordiale poignée de main.

Vingt minutes après, Edmond de Villiers était rendu à son domicile.

(A suivre.)

THÉÂTRE DE LAUSANNE. — Mercredi 13 juin.

Une seule représentation donnée par M^e SARAH BERNHARDT.

FÉDORA

drame en 4 actes de M. VICTORIEN SARDOU, de l'Académie française.

On peut se procurer des billets à l'avance chez M. Dubois, pour le parterre, les secondes et troisièmes, et chez M. Tarin pour les autres places, les lundi et mardi 5 juin pour MM. les actionnaires et dès mercredi 6 pour le public.

L. MONNET.

IMPRIMERIE HOWARD GUILLOUD & Cie.